

PREUVE DE DEPOT N° A-8-9P568JY42

DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT **DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

BRANGEON Recyclage	
RUE GILLES PERSONNE DE ROBERVAL	
44150 ANCENIS	
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :	
une installation classée relevant du régime d'autorisation :	NON
une installation classée relevant du régime d'enregistrement :	··· NON
Ancien exploitant:	
Date effective du changement d'exploitant :	01/09/2018
Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :	··· NON
Déclarant : BRANGEON RECYCLAGE	
Date de la déclaration du changement d'exploitant :	26/09/2018
Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :	··· OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.